

Les forêts sont sujettes à subir les impacts suivants : la foudre et les feux de forêt, le verglas, le vent et les insectes.

www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/echo-foret/avril2000/feuille/perturbation-2.htm.

L'Association des propriétaires de boisés a développé différents cours reliés à certains aspects des perturbations naturelles :

Aménagement des érablières

Aménagement faunique